

Vous allez à l'ETAT CIVIL de votre commune





Vous demandez
à quel guichet
vous pouvez obtenir
le formulaire
pour la manifestation
de la volonté
concernant le prélèvement
et la transplantation d'organes
et de tissus après le décès.

## Cette démarche est gratuite!

Comme vous le constaterez également, le formulaire donne la possibilité :

- -soit d'être donneur
- -soit de changer d'avis
- -soit de s'opposer

## ROYAUME DE BELGIQUE

Con	mnune :	
Ref.		
Nº R	Registre National	Code :
F	CONCERNAM ET LA TRANSPI	MANIFESTATION DE LA VOLONTÉ NT LE PRÉLEVEMENT LANTATION D'ORGANES JS <u>APRÉS LE DÉCÉS</u>
Mon	nsieur / Madame (*):	
	s'oppose à tout prétévement d'organe se déclare expressément donneur (vo	
	lève la déclaration d'apposition (1) lève la déclaration de volonté express	ie
dépo	osée à la commune de	(nom)
le		(date)
(1)		om duquel l'opposition au le retrait de l'opposition a (nom, prénoms)
	Le degré de parenté :	
		Fall à
Signature du fonctionnaire,		Signature du demandeur,
	Biffer to mention intuitle	EACHET
		CACHET

Une fois le formulaire complété et signé, votre volonté sera enregistrée dans le registre national de la population.

Plus personne ne pourra s'opposer à votre volonté d'être ou de ne pas être donneur!